

!fage

La formation professionnelle
et continue à Genève

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
exercice
2015

!fage

Fondation pour la formation des adultes
19, place des Augustins | 1205 Genève
T +41 (0)22 807 30 00 | F +41 (0)22 807 30 99
www.ifage.ch

SOMMAIRE

ORGANES	2
ÉDITORIAL	3
Anne EMERY-TORRACINTA <i>Conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)</i>	
PRÉSIDENCE	4
Nicolas AUNE <i>Président</i>	
DIRECTION	5
Jérémy ANNEN <i>Directeur général</i>	
ZOOM	6
Zoom sur un partenariat gagnant	
INDICATEURS DE GESTION	8
BILAN SOCIAL	9
ACTIVITÉS	
Taux de réussite	12
Qualité	12
Environnement	14
SECTEURS	
Industrie & bâtiment	15
Création visuelle	16
Commerce & management	17
Langues	18
Informatique & bureautique	19
CHIFFRES	
Bilan au 31 décembre 2015	20
Compte d'exploitation	21
Tableau de flux de trésorerie	22
Tableau des capitaux propres	23
Extrait de l'annexe aux comptes	24
Rapport de l'organe de révision	25
Rapport d'évaluation 2015	26
REMERCIEMENTS	28

CONSEIL DE FONDATION

Présidence

Nicolas AUNE* Délégué UAPG

Vice-présidence

Joël MUGNY* Délégué CGAS

Membres

Charles BEER

Manuela CHITTARO Déléguée CGAS

Carole DECOSTERD

Catherine EQUÉY BALZLI Déléguée État de Genève

Jacques FOLLY

Stéphane JACQUEMET* Délégué État de Genève

Vincent MONICO*

Didier RABOUD*

Frank SOBCZAK Délégué UAPG

* Membres du Bureau du Conseil

COMITÉ DE DIRECTION

Jérémy ANNEN Directeur général

Caroline HUGON Adjointe de direction (dès le 01/07/2016)

Secteurs

Paul GISIMUNDO Industrie & bâtiment

Stéphanie JOERG Commerce & management

Gyl VIGNERON Informatique & Création visuelle

Hélène PICCO-BERLOT Langues (dès le 01/06/2016)

Services de support

Catherine BOUBAKAR Innovation & projets

Manuel MONTANDON Finances (dès le 01/07/2016)

Jacques DEMAUREX Formation & qualité

Carine FAUCHS Marketing & communication (dès le 01/07/2016)

Chantal PERROT BARTH Ressources humaines



Anne EMERY-TORRACINTA

Conseillère d'Etat chargée
du département de l'instruction publique,
de la culture et du sport (DIP)

Pour l'Etat de Genève, et le DIP en particulier, l'ifage a été cette année encore un maillon fort de notre dispositif de formation continue. Son fonctionnement tripartite est sans doute pour beaucoup dans cette reconnaissance partagée par les associations patronales et syndicales. Ce fonctionnement permet à l'ifage de rester proche du terrain mais aussi proche des lieux de décisions, qu'ils soient fédéraux ou cantonaux.

Preuve de cette vivacité et cette complémentarité, l'ifage a su ces dernières années coopérer avec l'OFPC, mais aussi avec l'OCE, dans la mise en place de plusieurs formations professionnelles modulaires pour adultes. Citons par exemple celle d'employé-e de commerce CFC et de praticien-ne en mécanique AFP. Quant à la qualification de chef de chantier électricien, il s'agit désormais d'un titre reconnu par mon département.

Autre exemple de vivacité, alors que le service de l'apprentissage de l'Etat ne parvenait plus à proposer des cours interentreprises à l'ensemble des apprentis, quelques mois ont suffi à l'ifage pour qu'elle reprenne le flambeau et offre cette prestation aux apprentis employés de commerce de la

branche administration publique. C'est ainsi que nous sommes parvenus à augmenter – et que nous augmenterons encore – le nombre d'apprenties et d'apprentis à l'Etat, tel que l'a souhaité l'Exécutif dans son plan en faveur de l'apprentissage.

Si l'ifage a le vent poupe, c'est qu'elle répond aux attentes des salariés qui savent que formation continue rime avec employabilité et promotion professionnelle. C'est aussi qu'elle répond aux employeurs qui savent que sans une formation continue de leurs équipes, leur entreprise sera vite reléguée. Cette double prise de conscience n'est pas nouvelle, mais elle n'a jamais été aussi forte. Ces six dernières années le nombre d'adultes entrés dans le dispositif genevois de formation continue a plus que triplé.

Persuadée que l'ifage saura s'inscrire dans ce contexte et poursuivre son développement, j'adresse mes plus vifs remerciements à sa direction et à ses collaboratrices et collaborateurs. J'adresse aussi mes plus sincères félicitations à ses étudiantes et à ses étudiants. Nous savons tous de quelle volonté il faut faire preuve quand il s'agit de retourner sur les bancs de l'école.

PRÉSIDENCE

Nicolas AUNE
Président



L'ifage est une précieuse boîte à outils, apte à relever les défis économiques et technologiques, pour les transformer en opportunités durables et constructives.

L'ifage constate que les 3 principaux enjeux pour les prochaines années consistent à soutenir davantage les PME et leurs emplois dans la course d'obstacles suscitée par la votation du 9 février 2014, à faire face au renforcement du CHF qui pèse sur la compétitivité des PME et à développer la formation et la recherche pour favoriser l'innovation.

L'ifage doit donc renforcer son rôle d'accompagnement auprès des PME et de leurs collaboratrices et collaborateurs, pour proposer une offre de formation continue des adultes en parfaite adéquation avec les besoins des entreprises. En 2015, le Conseil de Fondation de l'ifage a poursuivi ses investissements dans les infrastructures en se dotant de lieux d'accueil et d'enseignement rénovés et en offrant des espaces favorisant la convivialité et les échanges. Rappelons également que le Conseil de l'ifage accueille en son sein des membres représentants tant l'Université de Genève, les HES que les milieux industriels ou horlogers, en plus des partenaires sociaux patronaux et syndicaux. Je tiens à remercier en particulier les 10 membres du Conseil de fondation pour leur engagement aussi précieux que bénévole tout au long de nos séances.

Dans une logique de partenariat social confirmée, la stratégie de l'ifage se dessine donc au sein d'un réseau de compétences aussi précieuses que complémentaires pour remplir sa mission première: offrir

un programme de formation continue certifiée et reconnue, constamment remise à jour en fonction des opportunités et des attentes des milieux professionnels et académiques. La mobilité professionnelle des adultes n'est garantie que par la certification officielle d'un diplôme et par sa reconnaissance de la part des milieux professionnels.

Le développement de la numérisation croissante dans les processus économiques et technologiques (*Industrie 4.0*) est un exemple concret de la coordination essentielle qui s'opère en amont avec les milieux professionnels et les hautes écoles, qui nous permet de garantir des formations de hauts niveaux, parce que reconnues et parfaitement à jour avec les nouvelles exigences métiers.

Je tiens à saluer la confiance et l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'ifage qui s'investissent avec expertise et professionnalisme, souvent en complément d'une activité professionnelle très prenante et conditionnée par les contraintes réelles rencontrées au quotidien, dans leurs entreprises.

L'année 2016 s'annonce avec de nouveaux défis mais je suis confiant et persuadé que la mission de l'ifage permettra à chacune et à chacun de les transformer en nouvelles opportunités !

La couleur en actions! 2012-2015

«La couleur en actions!», notre plan stratégique 2012-2015, a représenté pour l'ifage un défi majeur, que nous nous étions donné parce que nous étions – et sommes toujours – convaincus que ce n'est qu'ensemble que nous pouvons vraiment nous développer.

Notre objectif principal, à l'issue de ces quatre années, le rétablissement de l'équilibre financier de l'institution, a été atteint.

De nombreux projets ont été menés dans trois axes stratégiques: la proximité client, le leadership produit et l'excellence opérationnelle.

Citons notamment l'adaptation de nos infrastructures (nouveau centre de formation technique à Pont Rouge, rénovation de Montbrillant et des Augustins), le développement de nos relations avec les entreprises, les organisations du travail et les institutions du Grand Genève, l'augmentation du nombre de formations certifiantes, la création de nouveaux partenariats avec d'autres instituts de formation, à Genève et en suisse romande, la mise en place de plans de formation et de développement pour les collaborateurs, l'adaptation de notre organisation, nos processus et nos systèmes d'information.

Tous ces changements, tous ces projets, menés par les équipes de l'ifage, auront été l'occasion de nous démarquer, d'offrir ce que nous avions de meilleur et aussi de faire les choses différemment.

Changer nos habitudes, choisir des actions parce qu'elles sont bonnes et non seulement parce qu'elles sont nouvelles, accepter de se tromper, s'arrêter, revenir en arrière... c'est en avançant pas à pas, en procédant selon les circonstances sans forcément suivre un pan établi, que «la couleur en actions!» s'est déployé.

Je tiens à remercier l'ensemble de mes collègues, collaboratrices et collaborateurs de l'ifage, pour leur contribution à ces changements, qui ont permis à l'ifage de maintenir sa position de partenaire privilégié de ses clients, malgré un environnement complexe et une concurrence accrue.

Réussir ensemble 2016-2019

Tout comme son élaboration en 2011, la révision du plan stratégique de l'ifage a été faite de manière collégiale en faisant appel à différents acteurs.

En avril 2015, les membres du Conseil de fondation de l'ifage étaient conviés à une réflexion sur les suites à donner au plan stratégique «la couleur en actions!».

Aux mois de mai et juin, les collaboratrices et collaborateurs participaient à des ateliers permettant de mettre en perspective les valeurs qui nous rassemblent: le professionnalisme, l'orientation client, l'innovation et l'esprit d'équipe.

En novembre enfin, à l'occasion de son séminaire stratégique, le comité de direction finalisait les lignes directrices du document qui serait présenté au Conseil de fondation.

L'ensemble de ces démarches visaient trois objectifs: susciter et recueillir des réflexions inspirantes sur l'avenir de l'ifage; contribuer à formuler les grandes orientations de son développement pour les prochaines années; proposer des actions stratégiques-cibles pour le comité de direction.

Les résultats témoignent d'un réel enthousiasme et d'une confiance en l'avenir de l'ifage. Ils permettent de constater que le Conseil de fondation, la direction, l'encadrement et les collaborateurs adhèrent toujours à la vision de notre institution, dont les fondamentaux continuent de faire consensus.

DIRECTION

Jérémy ANNEN
Directeur général



«Une journée sans rire est une journée perdue.»

Charles Chaplin

Il apparaissait toutefois essentiel à chacun de prioriser les actions et d'adapter les objectifs de l'institution pour les prochaines années, dans un esprit de cohésion plus grand.

La révision du plan a ainsi entraîné un recentrage, qui élimine les actions dont la réalisation était devenue improbable. Réussir ensemble 2016-2019 présente des orientations et des objectifs actualisés et réduits en nombre, ce qui facilitera les choix pour l'avenir. Un plan d'action assurera sa mise en œuvre. Il comportera des indicateurs, définis par le Conseil de fondation, permettant de mesurer les résultats à l'aune du contexte budgétaire actuel.

En effet, les mesures structurelles définies par le Conseil d'Etat ont un impact fort sur l'équilibre financier de l'ifage. Faire mieux avec moins est une gageure qui impliquera un engagement accru de la part de l'ensemble des parties prenantes.

Réussir ensemble 2016-2019, c'est poursuivre l'ouverture des frontières en favorisant la collaboration interne et externe, c'est affirmer notre spécificité tout en préservant notre mobilisation pour la réussite étudiante, c'est s'engager pour la construction d'un milieu de vie de qualité.

C'est surtout l'occasion de resserrer les liens entre les personnels enseignant, administratif, l'encadrement et la direction, afin d'offrir le meilleur aux étudiants, quitte à bousculer nos habitudes, car c'est ensemble que nous réussissons le mieux.

A tous et à chacun, merci et bonne chance!

ZOOM SUR UN PARTENARIAT GAGNANT

Il est 17h30 ce jeudi 26 mai 2016 au 7^{ème} étage de l'immeuble de Pont-Rouge quand, sous les applaudissements de leurs familles et collègues, les heureux lauréats reçoivent des mains de Mme Séverine Favre, responsable de la CPIH (convention patronale de l'industrie horlogère suisse), leur tant attendu certificat AFP d'opérateur en horlogerie. Il ne leur a fallu pas moins de deux ans, à raison d'une journée et demie par semaine, pour compléter brillamment cette formation modulaire.

Cette histoire, c'est celle d'un partenariat né il y a deux ans entre l'ifage et un grand groupe horloger suisse. La volonté de qualifier ses employé-e-s et de leur permettre d'obtenir un certificat reconnu au niveau fédéral, est le facteur qui a poussé le groupe horloger à offrir une formation certifiante d'opérateur en horlogerie à dix de ses collaborateurs-trices.

Selon M. Patrick R., manager de proximité au sein de la marque horlogère, il était également nécessaire d'offrir à ses collaborateurs-trices une certaine polyvalence dans le cadre de leur métier, afin de préparer l'avenir de l'entreprise dans un contexte économique difficile.

Le choix de l'ifage comme partenaire de formation pour ce projet pilote n'était pas le fruit du hasard. En effet, le groupe horloger avait déjà eu l'occasion de collaborer avec l'ifage par le passé dans le cadre d'un projet visant à permettre à des demandeurs d'emploi sans qualification, et avec un faible niveau d'employabilité, d'obtenir une qualification dans l'horlogerie et de décrocher un emploi. A la recherche d'une institution susceptible d'offrir des formations de grande qualité, c'est donc tout naturellement que le choix du groupe horloger s'est porté sur l'ifage.

Sélectionnés sur la base de leurs performances ainsi que de leur ancienneté, dix collaborateurs-trices volontaires de la marque horlogère se sont donc vu offrir la possibilité de bénéficier de cette formation certifiante d'opérateur en horlogerie, formation qui a débuté au mois de mai 2014.

La mise en place de ce projet n'était cependant pas chose aisée. Selon M. Patrick R., «L'échec n'était pas envisageable», afin de mener à bien ce partenariat, l'implication de tous les acteurs concernés était donc nécessaire. Dans le but de suivre l'évolution du projet, des séances régulières ont été organisées entre MM. Sébastien Billières & Nicolas Commergnat, (chargés de la coordination du projet pour l'ifage), et M. Patrick R.

Quant aux apprenants, ces derniers ont pu bénéficier d'un haut niveau d'encadrement et d'accompagnement de la part des formateurs de l'ifage; des cours de soutien ont également été dispensés à ceux qui en avaient besoin.

Après deux ans de formation, le partenariat a porté ses fruits: pas moins de 100% de réussite obtenu à la fin de cette formation modulaire, permettant ainsi à l'ensemble des dix apprenants de bénéficier d'une reconnaissance par le biais du certificat AFP d'opérateur en horlogerie.

Fort du succès de ce partenariat, une nouvelle session AFP d'opérateur en horlogerie a débuté en mai 2016.



TÉMOIGNAGES

Selon M. Patrick R., devenu depuis formateur à l'ifage en parallèle de son poste de manager de proximité, «Ce fut une très belle aventure qui continue aujourd'hui encore.»

Mme Anabela A., collaboratrice du groupe horloger depuis 2005 et apprenante de cette 1^{ère} volée
«Durant ces 2 années de formation, nous avons bien évidemment traversé certaines périodes difficiles et il a fallu faire des concessions et s'organiser sur le plan privé, mais le plus dur aura finalement été de se remettre dans le bain des études.»

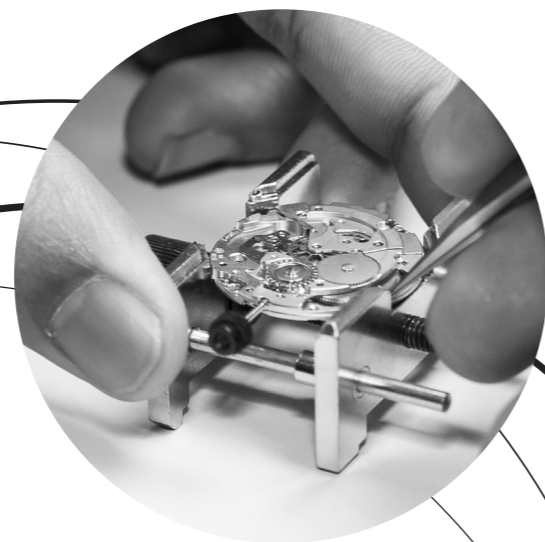
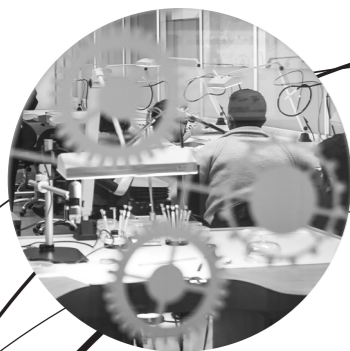
Heureusement, nous avons été très bien encadrés et personne n'a été délaissé. Les cours dispensés par l'ifage étaient très bien ciblés, adaptés et performants. Les formateurs étaient également passionnés, et cette passion ils nous l'ont transmise tout au long de notre formation.»

M. Patrick R., manager de proximité au sein de la marque horlogère

«Il y a toujours eu un lien très fort entre les apprenants, notre entreprise et l'ifage. Le haut degré de synergie, d'encadrement et de soutien qui a été apporté à ce partenariat a rendu possible cette grande réussite. Tout le monde a joué le jeu, tout le monde s'est entièrement dévoué au projet.»

M. Sébastien Billières, responsable pédagogique et chargé de la coordination du projet avec l'ifage

«Il y a eu de grandes attentes de la part de tous les acteurs concernés, d'autant plus qu'il s'agissait de la première volée, mais grâce au soutien et à l'implication de tous, le projet a finalement été fructueux. Le fait qu'une marque horlogère de renommée internationale nous ait fait confiance, est un gage de la qualité des formations dispensées par l'ifage.»



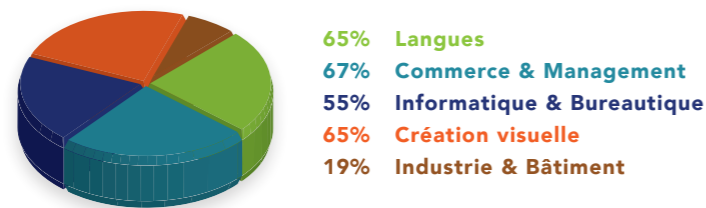
INDICATEURS DE GESTION

NOS COURS

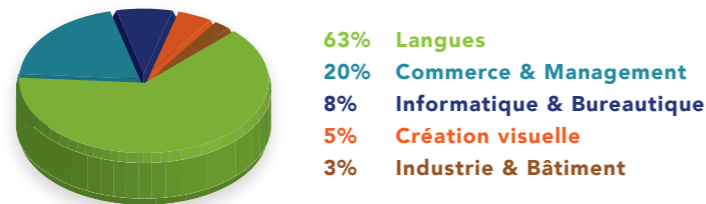
En 2015, nous avons à nouveau ouvert plus de 2'000 cours (2'078, un résultat stable par rapport à 2014). Le nombre annuel total de nos étudiants est resté proche des 10'000 (9'910) et ces derniers se sont inscrits, en moyenne, à près de deux cours sur l'année (19'229 inscriptions).

NOS ÉTUDIANTS

Nous avons accueilli 5'990 femmes (60%) et 3'920 hommes (40%) en 2015, ce qui dénote une certaine stabilité par rapport à 2014 (59% et 41% respectivement) et 2013 (60% et 40%). Voici le détail de la proportion d'étudiantes inscrites dans nos différents secteurs de formation :



Globalement, nos étudiants se sont répartis dans les secteurs de formation de la manière suivante :

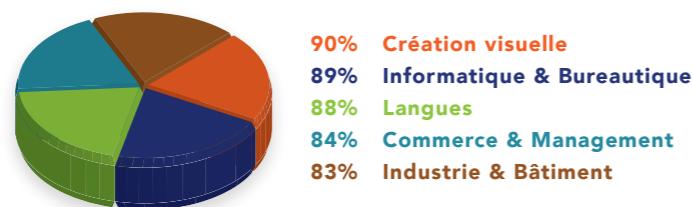


A l'inverse de 2014, les effectifs du secteur des langues ont progressé alors que ceux du secteur industrie & bâtiment ont légèrement diminué, ce qui explique le retour au pourcentage d'étudiantes femmes légèrement supérieur de 2013.

INDICE MOYEN DE SATISFACTION

En 2014, l'indice moyen de satisfaction de nos étudiants s'est élevé à 87% d'avis favorables en moyenne. Le mode de calcul ayant changé et se faisant désormais par secteur, la comparaison terme à terme n'est pas possible avec les chiffres de 2014.

Par secteur, le taux de satisfaction s'est décliné de la manière suivante :



LE CHÈQUE ANNUEL DE FORMATION (CAF)

Pour mémoire, le chèque annuel de formation continue (CAF) constitue une mesure phare de la Loi genevoise sur la formation des adultes du 18 mai 2000. Il s'agit d'un chèque de maximum 750 francs par an, pouvant être demandé trois années consécutivement et visant à financer des cours ou des formations d'une durée minimale de 40 heures, utiles sur le plan professionnel.

De par son volume d'activité, l'ifage accueille toujours une proportion importante de bénéficiaires. En effet, en 2015, l'institution a accueilli 2'749 bénéficiaires, soit 2% de plus qu'en 2014 (2'696), dont 61% de femmes (1'679) et 39% d'hommes (1'070), tout comme en 2014.

BILAN SOCIAL

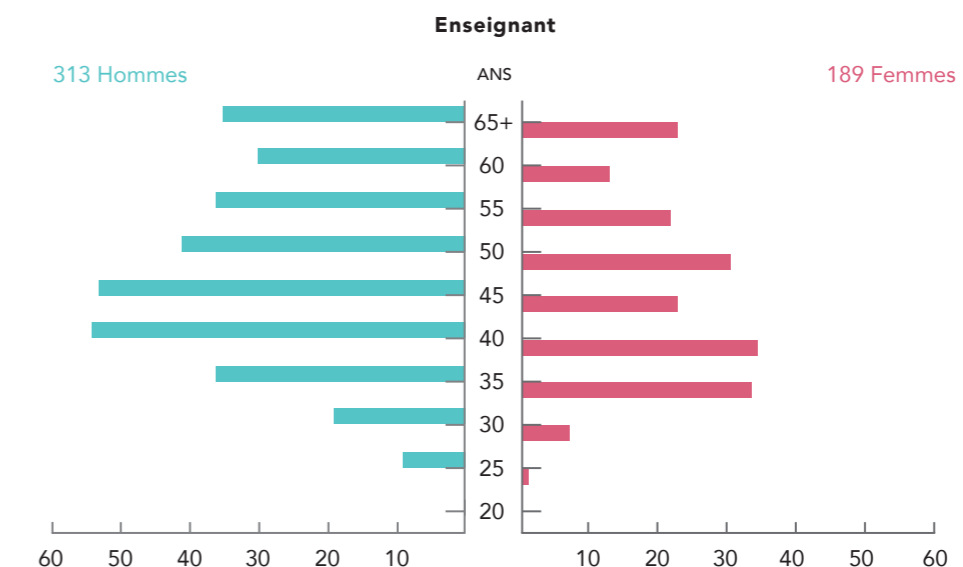
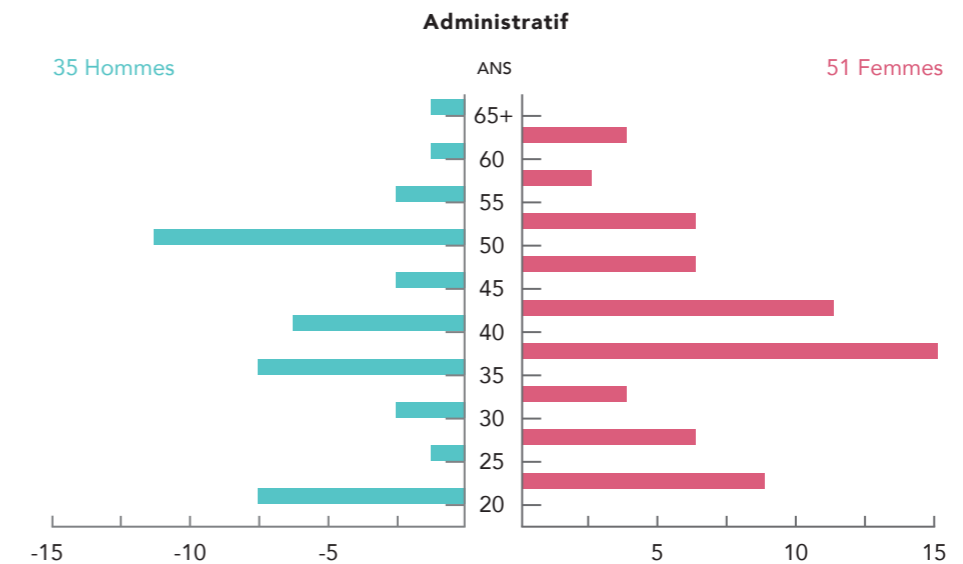
RESSOURCES HUMAINES

Conformément au Plan stratégique 2012-2015, le service des Ressources Humaines a stabilisé les processus initiés précédemment. Il s'est orienté, cette année, sur la mission qui soutient les engagements de l'institution en plaçant l'employabilité et la formation de l'ensemble des collaborateurs au centre de ses préoccupations.

Au 31 décembre 2015, l'ifage comptait 588 employés (personnel administratif et enseignant). L'ifage a accueilli 21 nouveaux formateurs durant l'année 2015 sur un total de 502 forma-

teurs en activité. Le personnel administratif est constitué de 86 collaborateurs, dont une majorité de femme à 59%. En revanche, près de deux tiers des hommes (63%) composent notre personnel enseignant.

Comme les années précédentes, l'âge moyen des collaborateurs et collaboratrices de l'administration se monte à 40 ans alors qu'il est de 49,5 ans pour les formateurs et formatrices de l'ifage.



Reconnaissance des années de service

L'ifage a célébré cette année les années de service de 23 membres de son personnel administratif et enseignant et leur a offert une prime en remerciement de leur investissement. Trois collaborateurs ont atteint 30 ans de service, trois 20 ans et dix-sept 10 ans de service.

Procédure étatique de recrutement

Le recrutement a fait l'objet d'une attention accrue au niveau du processus depuis cet automne. En effet, le Conseil d'Etat genevois a étendu aux institutions subventionnées dont fait partie l'ifage la procédure étatique de recrutement. Celle-ci implique une collaboration systématique avec l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE) afin de favoriser le retour en emploi des chômeurs : désormais, le service des Ressources Humaines est tenu d'annoncer tout poste vacant à l'OCE avant qu'il puisse être externalisé.

Des Contrats à Périodes Garanties à l'Entretien d'Évaluation pour les formateurs réguliers

Le « Contrat à Périodes Garanties (CPG) » destiné aux formateurs réguliers qui a été mis en place pour l'année scolaire 2014-2015 a concerné 60 collaborateurs. L'objectif de son introduction était de pallier la précarité liée au statut de formateur-trice.

Le CPG a précédé la mise en place des entretiens d'évaluation annuels pour les formateurs réguliers. En effet, les entretiens d'évaluation répondent, entre autres, au besoin d'attribuer un nombre de périodes de cours pour l'année scolaire à venir et aux exigences de la certification Eduqua en matière de formation continue pour les formateurs réguliers sans CPG.

Formation du personnel

Développement professionnel

La formation continue de nos collaborateurs est au centre de notre valeur de « Professionnalisme ». De part la gratuité des formations offertes au personnel administratif et le crédit de formation dont bénéficient les formateurs, 134 formations ont été suivies cette année par notre personnel.

Au 31 décembre 2015, les dépenses totales en formation interne et externe se montaient à CHF 215'000.-, ce qui représente 1.65% de la masse salariale.

Jeunes en entreprise

En 2015, l'ifage poursuit sa vocation d'entreprise formatrice reconnue d'utilité publique par l'Etat de Genève en accueillant 6 apprentis, 3 stagiaires de maturité professionnelle, 2 stagiaires universitaires en formation d'adultes, et 3 jeunes dans le cadre de leur formation scolaire, soit 3 jeunes en formation de plus que l'année précédente. Tous ces jeunes sont encadrés par des professionnels au sein de chaque secteur et service d'activité qui leur assure un suivi de qualité afin de les mener à la réussite de leur formation.

Jobs d'été

Dans la perspective de faire découvrir aux enfants de nos collaborateurs des domaines d'activités variés et de leur permettre d'acquérir une connaissance du monde professionnel, des jobs d'été d'une durée d'une à deux semaines leurs ont été proposés dans les différents secteurs et services qu'abrite notre institution. En juillet et en août 2015, 8 jeunes ont ainsi pu en bénéficier.



Bien-être et qualité de vie au travail

Tout au long de l'année, le service des Ressources Humaines a convié ses collaborateurs administratifs et formateurs à plusieurs événements afin de leur permettre d'échanger et de se réunir dans une ambiance conviviale.

Ateliers des valeurs

Au printemps, les collaborateurs administratifs ont participé à des ateliers animés par le directeur général autour des valeurs de l'ifage. Ces discussions ont eu pour but de déterminer de quelle manière les 4 valeurs de l'ifage Orientation client – Esprit d'équipe – Innovation – Professionnalisme sont vécues par chaque collaborateur dans le cadre de son activité.

Comité santé et sécurité

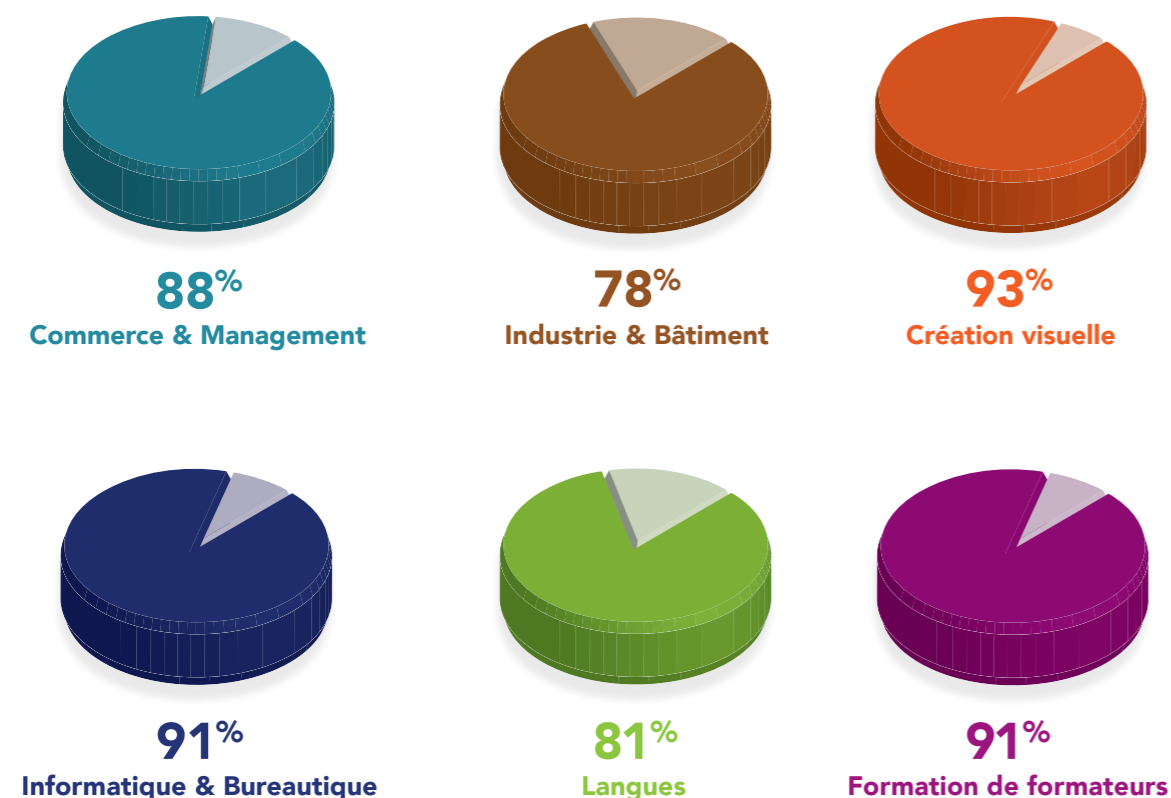
Cette année 2015, un Comité santé et sécurité (Cosansé) a vu le jour à l'ifage.

Le Cosansé veille à la cohérence des actions entreprises par l'institution dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Sa mission implique notamment de soutenir les collaborateurs de l'ifage dans leurs tâches dévolues à ce domaine et de promouvoir la santé et la sécurité au travail par le biais d'initiatives diverses.



TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS



QUALITÉ

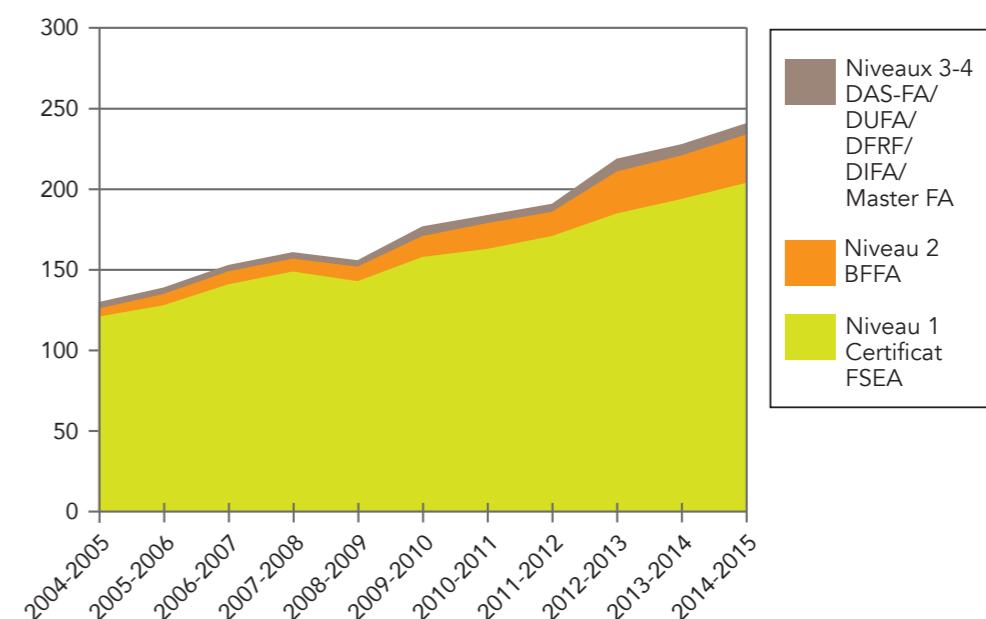
Comité santé et sécurité

Le Cosansé réunit la responsable RH, le responsable des mesures de santé et de sécurité au travail (MSST), les représentants des commissions du personnel enseignant et administratif et le responsable Formation et Qualité (coordinateur).

Ses tâches sont en particulier de :

- connaître et diffuser les exigences de la directive MSST et du label Friendly Work Space pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail ;

- améliorer la visibilité interne des actions entreprises pour promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
- soutenir les collaborateurs de l'ifage dans leurs tâches dévolues à la santé et à la sécurité au travail ;
- lancer des initiatives de promotion de la santé et de la sécurité au travail et veiller à leur réalisation et à leur suivi.



Ce graphique inclut aussi bien les départs de collaborateurs que l'obtention des titres, ce qui explique des fluctuations parfois à la baisse, comme en 2008-2009. En ce qui concerne la période 2014-2015, la progression globale a été de 5.2% pour les formateurs certifiés et de 11.1% pour les responsables et formateurs avec Brevet fédéral.

NOS FORMATEURS

La qualification de nos formateurs repose sur deux piliers : l'expertise dans le domaine d'enseignement et les compétences en formation des adultes. Bien entendu, l'expertise dans le domaine doit pré-exister à l'engagement, alors que les compétences en formation des adultes peuvent s'acquérir et se voir validées en emploi, par le biais de la formation ou grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE), pour déboucher sur l'obtention du Certificat FSEA de formateur-trice d'adultes.

Le graphique ci-dessous montre la progression régulière du nombre de nos formateurs certifiés en formation des adultes, ainsi que de l'effectif de nos collaborateurs (responsables et formateurs) ayant obtenu le Brevet fédéral de formateur-trice d'adultes (BFFA) ou un niveau supérieur :

COMITÉ QUALITÉ

Le comité qualité de l'ifage a poursuivi ses travaux en 2015 et a mené notamment les actions suivantes :

Audits qualité internes

- réalisation d'un audit interne sur le processus de traitement des réclamations clients, ayant donné lieu à des recommandations et à l'adaptation de la procédure de travail ;

- réalisation d'un audit interne sur le processus d'analyse des besoins de formation, ayant débouché sur des recommandations et une proposition d'amélioration.

Enquête client mystère

- réalisation et suivi d'une enquête effectuée par une stagiaire externe jouant le rôle de client mystère, afin de repérer les améliorations souhaitables à apporter à notre relation client.

Prix qualité de l'ifage

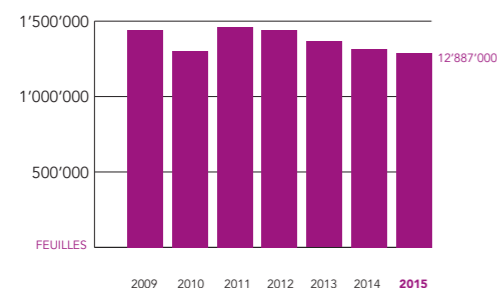
- attribution du Prix Qualité 2014 à M. Marc Kaiser, responsable pédagogique des formations en électricité, pour l'obtention de la reconnaissance cantonale pour les formations ifage de chef de chantier électricien et de chargé d'affaires électricien.

Gestion et utilisation des salles de cours

- amélioration de l'équipement des salles de cours des Augustins (installation de projecteurs dans toutes les salles).

ACTIVITÉS

ENVIRONNEMENT



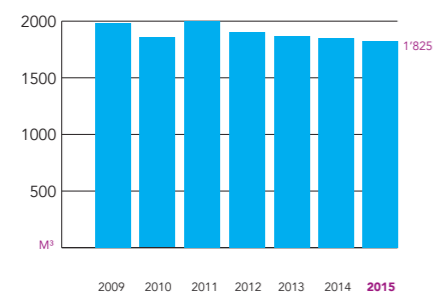
Papier

La consommation de papier a diminué de 2% entre 2014 et 2015. Cette baisse s'explique par la mise en place d'un centre d'impression avec des machines plus performantes (moins de perte de papier) et par la prise de conscience du personnel administratif et des formateurs de photocopier systématiquement recto-verso et de procéder à des tests avant des tirages en grande quantité.



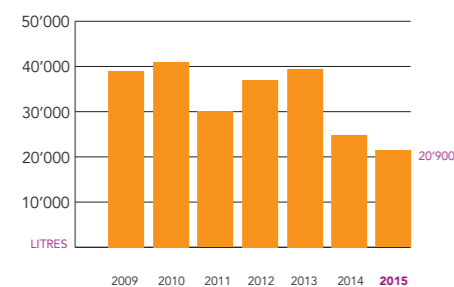
Electricité

Notre consommation a diminué de 1.7% de 2014 à 2015, ce qui constitue une confirmation de la politique d'investissement engagée dans les économies d'électricité: remplacement des luminaires, détecteurs de mouvements, éclairage LED, etc...



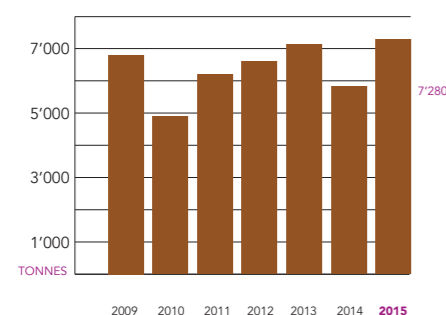
Eau

La consommation d'eau a baissé de -0,76% entre 2014 et 2015. Nous espérons que ce résultat reflète une tendance durable acquise grâce aux mesures mises en œuvre (débits limités, mélangeurs plus efficaces, etc.)



Mazout

La consommation de mazout a diminué de façon importante de -16.06%. Cette baisse est due au changement de l'isolation du toit et à un hiver 2014/2015 particulièrement doux.



Déchets

Le tri du maximum de déchets se poursuit sans relâche: papier, carton, PET, piles, ampoules, tubes fluorescents, bois, verre, ferraille, aluminium, peintures, cartouches de toner, matériel informatique et électronique, déchets organiques. Ce qui nous a permis d'augmenter de 24.87% les déchets entre 2014 et 2015.

INDUSTRIE & BÂTIMENT

Au cours de cet exercice, le premier cycle de formation débouchant sur une AFP s'est étendu aux trois métiers éternels (horlogerie, polissage et usinage). La deuxième phase en vue de l'obtention du CFC pour adultes s'est amorcée. Les formations techniques à l'ifage se professionnalisent. Le projet commun reliant ces trois métiers sera la montre école, avec le mouvement, dont découlera la plateforme professionnelle qui donnera naissance aux autres métiers oscillant autour de la création de produits.

Le projet STARE en horlogerie, à destination des demandeurs d'emploi, se renouvelle d'année en année, et s'étend au domaine de la mécanique de précision avec option CN, en partenariat avec l'OCE, l'OFPC, Manpower, GMTI et les manufactures de la place.

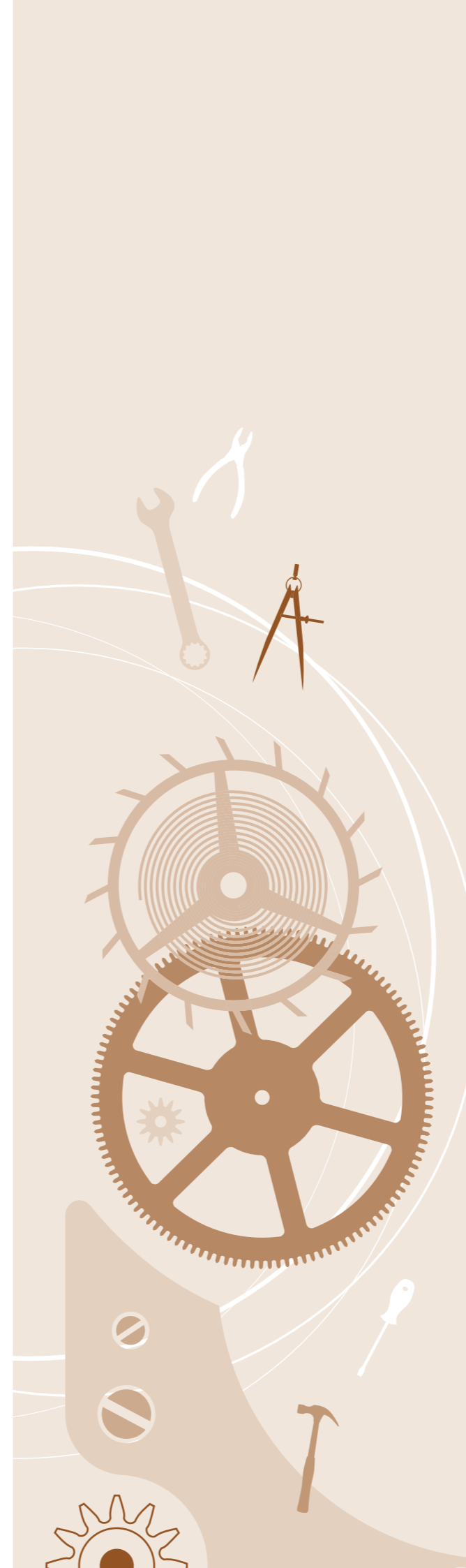
La nouvelle génération d'ingénierie de modularisation des formations, par compétences, permet à chaque niveau de mesurer le degré d'acquisition des connaissances par les apprenants et d'identifier leur niveau de polyvalence. C'est un atout pour notre centre technique, qui se cale ainsi au plus près des besoins des entreprises afin d'augmenter le degré d'employabilité des personnes. Dans cette dynamique, les effectifs continuent de croître.

Pour le secteur des installations électriques, les liens entre les associations professionnelles et notre institution se renforcent afin de maintenir une offre de formation continue en adéquation avec les besoins du marché. A travers Forsiel, l'ifage et les instituts romands partenaires ont mis sur le niveau d'excellence de la formation préparant au diplôme fédéral d'installateur-électricien, avec pour objectif de mettre à la disposition de l'économie du personnel hautement qualifié. L'ifage est partie prenante du projet Eco21, en vue de sensibiliser les personnels d'entreprises sur les économies d'énergie, en mettant en place des formations spécialisées sur des domaines techniques pointus.

Les métiers du bâtiment et du chauffage-climatisation-ventilation rencontrent toujours un vif succès car ils sont indispensables à la mise en œuvre des réflexions sur la transition énergétique.

In fine, les cours de soudage (avec certification européenne) reprennent de l'importance en termes d'effectifs et retrouvent une place de choix dans notre offre.

La suite des projets pour le secteur Industrie et Bâtiment est enthousiasmante au vu du succès de ses différentes filières et de son positionnement sur les processus d'entreprise.



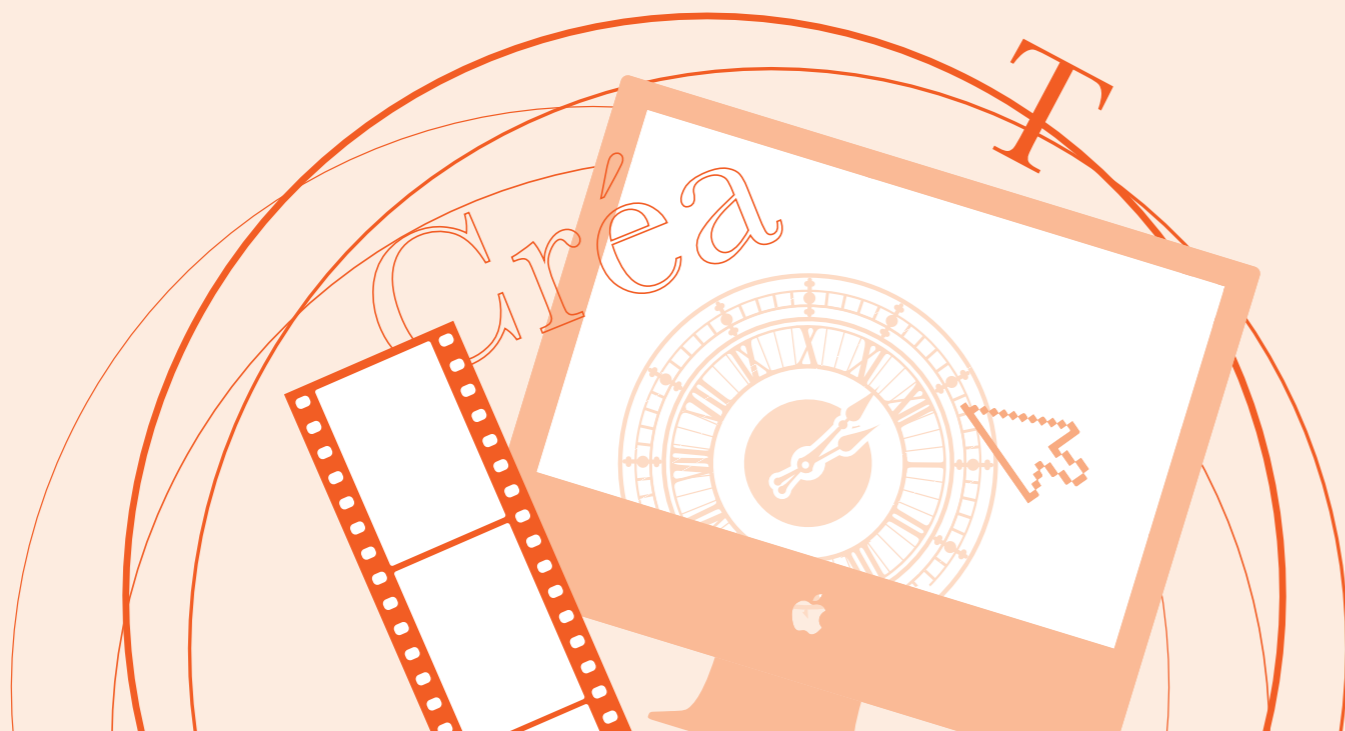
CRÉATION VISUELLE

Numérique ou non, l'image pose d'emblée des questions de sens. Nos réflexions ont été alimentées par la recherche d'une certaine adéquation entre l'envie et la raison. C'est pourquoi notre offre s'est enrichie de parcours qui suscitent l'émotion et la créativité mais qui sont aussi le reflet des tendances actuelles dans le domaine des métiers de la création visuelle et du design.

De la culture visuelle à la photographie en passant par les cursus d'infographie, l'offre du secteur a été, comme toujours, remaniée, adaptée, repensée. Et s'il faut n'en prendre qu'un, mettons cette année en valeur le certificat de design horloger. Discret à ses débuts, le souci esthétique des spécialistes de l'horlogerie a pris son envol avec le temps. Peut-être ont-ils suivi la mode et les tendances artistiques dans un premier temps mais les designers ont peu à peu pu proposer un style propre au tissu économique. C'est ainsi que maintenant, le design est au centre des réflexions des horlogers, entreprises à la réputation affirmée tout comme indépendants.

Notre formateur exerce tant qu'indépendant depuis plus de 12 ans, et a dessiné de nombreux modèles pour des marques comme Technomarine, Louis Vuitton, Universal Genève, Versace, Valentino etc. Il a également développé une forte expérience internationale en travaillant pendant plusieurs années avec le groupe Stellux (Chine) ainsi qu'avec le groupe Timex (USA). Avec comme objectif de donner aux étudiants les moyens de pouvoir répondre aux projets de design des maisons horlogères, ce certificat a permis aux apprenants de développer leur créativité au travers des différentes phases de la réalisation d'un projet donné ou apporté.

C'est en totale collaboration avec le secteur industrie et bâtiment et jouant comme toujours la carte de la transversalité que de tels cursus peuvent avoir lieu. Prendre ce qu'il y a de meilleur dans nos centres de compétences pour offrir le meilleur à nos participants.



COMMERCE & MANAGEMENT

L'année 2015 a été intense en termes de partenariats pour le secteur du commerce & management. Tout d'abord avec la FER (Fédération des entreprises genevoises) qui a permis de proposer un nouveau diplôme de Dirigeant PME.

Mais aussi, l'ifage a conclu un partenariat avec Virgile Formation. En effet, les deux fondations ont décidé d'associer leurs savoir-faire et moyens logistiques, afin de réunir toutes les compétences complémentaires qui leur permettront de proposer les formations de références dans le secteur de la formation professionnelle en finance. Cette expertise combinée a permis de créer un pôle d'excellence genevois à l'intention des candidats au brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité, ainsi qu'aux candidats du Diplôme fédéral d'expert en finance et controlling.

Notre filière de formations en ressources humaines a également innové en proposant à ses participants de se former en toute autonomie et à leur rythme au certificat d'assistant en gestion du personnel. Grâce à des supports de cours, exercices et évaluations, les clients ont pu acquérir des compétences leur permettant de se présenter aux examens officiels organisés par l'association faïtière HRSE.

Pour notre filière banque et finance, une nouvelle formation a été également proposée afin de permettre aux personnes de se spécialiser dans le crédit. Ce nouveau cursus permet d'identifier et d'analyser les différents produits de crédit, de maîtriser les outils de financement de crédits et ainsi d'assister la direction de manière professionnelle et efficace.

Enfin, nous avons proposé cette année 2015, un diplôme en secrétariat médical en journée. Nous pouvons relever cette année les excellents taux de réussite dans nos formations de secrétariat menant au diplôme d'assistante administrative.



LANGUES

2015: Encore une année riche en nouveautés et événements pour le secteur langues de l'ifage! *Bienvenue et félicitations* à notre responsable des langues du monde Selda. *Congratulazioni* à Mirka notre nouvelle responsable du centre d'examen italien AIL. 恭喜 (*gōng xǐ*) à la nouvelle formatrice de chinois Ping et Tahani à notre nouveau formateur d'arabe Idris!

Une nouvelle méthode d'apprentissage de la langue arabe a été implémentée et, après plusieurs visites à l'institut du monde arabe (IMA) à Paris, le projet de partenariat commence à prendre forme. Et nos autres langues du monde ont le vent en poupe.

Enhorabuena à l'équipe de l'espagnol qui a mis sur pied un nouvel outil répertoire des ressources en Technologies de l'Information et de la Communication ainsi que de nombreuses activités culturelles dans la langue cible proposées aux étudiants.

Well done à la filière anglais qui a proposé une offre différenciée métiers (chauffeurs de taxi, détaillant textiles etc.) ou encore des formations en anglais ciblées pour les collaborateurs de musées pour la municipalité de Nyon. *Glückwunsch* à trois formatrices qui ont ralenti le rythme pour profiter d'un peu de temps libre avant la retraite. *Willkommen* à Majida, Claudia et Jörn qui nous ont rejoints.

Et bravo à l'équipe pour la mise en place du ciné-club allemand en partenariat avec le cinéma du Grütli, le Deutsche Kino qui nous permet de parfaire notre connaissance de la langue de Goethe dans un contexte amical et festif. Tout ceci sans oublier les entreprises et institutions qui nous ont fait confiance pour la formation de leur personnel et la mise en place d'un nouveau centre d'examen multilingue qui a de suite trouvé son public, le BULATS.

Bref un joyeux constat qui laisse présager une année 2016 pleine de surprises. Notre regard s'est résolument porté sur l'avant dans un monde changeant où les murs se transforment tous les jours en ponts et au sein duquel les compétences linguistiques deviennent indispensables pour nous tous.

Bonjour!

Hallo!

ciao!

INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE

Tous les jours, nous découvrons de nouvelles planètes, de nouveaux lieux inexplorés, de nouvelles tribus. L'être humain est avide de connaissances depuis qu'il est capable de se poser des questions. Il existe des milieux professionnels pour lesquels la formation continue est indispensable: l'informatique et ses évolutions technologiques constantes en est, un parfait exemple.

Alors, en 2015, le secteur informatique et bureautique s'est creusé la tête pour redéfinir de nouveaux moyens d'apprentissage et de nouveaux cours. De ce brainstorming est né le projet de «Bureautique sur mesure». Après la période de formation en masse de professionnels et de privés dans l'utilisation des outils bureautiques dans le courant des années 1990 et 2000, nous arrivons à l'ère de la formation sur demande.

La Bureautique sur mesure à l'ifage, c'est l'e-learning en classe avec un formateur. Le cours se déroule dans une salle informatique de l'ifage, avec un ordinateur à disposition et un logiciel d'autoformation sur les logiciels ou modules retenus. Chaque participant-e suit, à son rythme, son parcours individualisé: il-elle assiste aux leçons qui se déroulent sur l'ordinateur, effectue les exercices relatifs aux leçons suivies ainsi que des exercices récapitulatifs de fin de module. Un-e formateur-trice expérimenté-e et diplômé-e anime le cours et répond aux questions de chaque participant-e.

Ce projet a démarré en février 2015 par le biais d'une offre de formation interne destinée aux formateurs et administratifs de tous secteurs. C'était un projet pilote: la première mise en place à l'ifage d'un cours de bureautique en e-learning pour le grand public! Le succès de l'offre a été attesté par le nombre important d'inscriptions qui ont rapidement afflué: 28 personnes en moins de 2 semaines. Cet échantillonnage a permis à notre secteur d'effectuer de fond en comble un premier exercice de gestion d'un groupe d'apprenants en e-learning. Puis, en novembre 2015, encore en une phase de test, nous avons ouvert la possibilité d'entraînement par l'e-learning aux apprenants de notre filière.

Le projet trouvera son apothéose en 2016 avec l'offre de nouveaux cursus tout public en totale adéquation avec les nouvelles tendances en formation qui privilégient souplesse des horaires et prise en compte des besoins individuels en formation. En outre, cette formation va comme un gant aux entreprises, qui connaissent la difficulté de former leurs équipes qui ont des niveaux de compétence trop disparates. Surfons sur la vague de cette nouveauté!

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2015

ACTIF	2015		2014	
Actif circulant				
Liquidités		919'482		1'084'060
Débiteurs écolage	4'348'760		4'081'202	
Dueroire	-105'000		-105'000	
Débiteurs autres	6'255		294	
Débiteurs sociaux et avances salaires	11'929	4'261'944	13'179	3'989'674
Stock livres et mazout	124'996		143'087	
Stock de matériel	752'760	877'756	13'179	
Compte de régularisation actif		612'989		330'965
		6'672'172		6'063'892
Actif immobilisé				
Immobilisations	7'347'188		6'866'438	
Fonds d'amortissement	-5'423'262	1'923'926	-4'865'690	2'000'748
Pont-Rouge	2'109'007		2'109'007	
Fonds d'amortissement	-920'856	1'188'181	725'712	1'383'296
Garantie loyers		58'611		58'596
		3'170'688		3'442'640
TOTAL DE L'ACTIF		9'842'860		9'636'827
PASSIF				
Capitaux étrangers à courts terme				
Fournisseurs	990'965		950'284	
Créanciers écolage	761'700		788'114	
Emprunt et dette bancaire (ATF)	104'800		0	
Autres créanciers	5'309		15'554	
Créanciers sociaux	47'993		65'098	
Salaires et honoraires à payer	358'020		19'309	
Subventions à restituer	0		0	
Écolage enregistré d'avance	4'157'617	6'426'405	4'367'682	6'206'042
Compte de régularisation passif		250'235		249'587
		6'676'640		6'455'629
Fonds propres				
Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)	460'558		524'203	
Fonds affecté Pont-Rouge (don Wilsdorf)	792'586	1'253'144	924'085	1'448'288
Capital de dotation	1'100'000		1'100'000	
Fonds propres complémentaires	405'492		405'492	
Part de subvention non dépensée définitivement acquise selon l'article 13.5 du contrat des prestations	218'384	1'723'876	227'418	1'732'910
		2'977'020		3'181'198
TOTAL DE L'ACTIF		9'842'860		9'636'827

Produits d'exploitation	Réel 2015	Réel 2014
Écolage	14'356'123	14'552'331
Autres produits d'exploitation	612'771	528'928
Subvention fédérale cantonale	2'249'638	2'272'362
Subvention FFPC	630'000	630'000
Autres subventions	162'741	0
Total des produits d'exploitation	18'011'273	17'983'622
Charges d'exploitation		
Salaires et honoraires personnel enseignant	7'397'249	7'389'824
Charges sociales personnel enseignant	917'949	953'554
Salaires personnel pédagogique	774'223	713'016
Charges sociales personnel pédagogique	119'932	110'078
Salaires honoraires personnel administratif	3'376'958	3'289'250
Charges sociales personnel administratif	532'330	518'389
Formation du personnel	215'926	255'375
Autres frais de personnel	126'807	153'580
Frais de cours	911'002	816'925
Frais de locaux	1'879'217	1'925'870
Maintenance informatique	434'682	475'797
Frais des installations véhicules	9'404	10'218
Matériel et frais de bureau	300'182	291'889
Frais de communication et de ports	180'547	171'394
Frais généraux	96'952	140'698
Frais fonctionnement conseil et bureau	22'741	13'471
Publicité	271'897	332'306
Amortissements	752'717	753'218
Pertes sur débiteurs et exonérations	5'163	20'700
Total des charges d'exploitation	18'325'877	18'335'552
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-314'604	-351'931
Produits financiers	167	543
Frais financiers	-47'837	-42'550
RÉSULTAT FINANCIER	-47'670	-42'007
Produits hors exploitation	2'514	1'608
Produits exceptionnels	3'574	9'179
Produits des exercices antérieurs	226'335	203'884
Dons et legs	0	750
Variation des fonds affectés	195'145	245'679
Charges exceptionnelles	-34'034	-54'953
Charges des exercices antérieurs	-40'293	-56'842
Autres résultats	353'240	349'306
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RESTITUTION	-9'034	-44'632
Subvention non dépensées à restituer à l'échéance du contrat de prestations	0	0
Attribution à / dissolution de la part de subvention non dépensée	9'034	44'632
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RESTITUTION	0	0

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION (CASH-FLOW OPÉRATIONNEL)	2015	2014
Bénéfice / perte	-9'034	-44'632
+/- Amortissements/Réévaluation de l'actif immobilisé	752'717	753'218
+/- Pertes sur dépréciations d'actifs/suppression de dépréciation d'actifs	0	0
+/- Augmentation/diminution de provisions sans incidence sur les liquidités	0	-9'417
+/- Autres charges/autres produits sans incidence sur les liquidités	-299'944	-221'262
+/- Perte/bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	0	0
+/- Diminution/augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-272'270	244'515
+/- Diminution/augmentation des stocks	-88'269	-278'496
+/- Diminution/augmentation des autres créances et comptes de régularisation d'actifs	-282'024	-14'038
+/- Augmentation/diminution des dettes résultant de livraisons et de prestations	220'363	611'809
+/- Augmentation/diminution des autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs	648	-27'619
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation (cashflow opérationnel)	22'188	1'014'077
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
- Acquisition d'immobilisations corporelles	-480'750	-916'772
+ Cession d'immobilisations corporelles	0	0
- Acquisition d'immobilisations financières	-15	-29
+ Cession d'immobilisations financières	0	0
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	0
+ Cession d'immobilisations incorporelles	0	0
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	-480'765	-916'801
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
+ Paiements provenant d'augmentations de capital	0	0
+ Versements pour de nouveaux emprunts	0	0
- Remboursements d'emprunts	0	0
+/- Augmentation/diminution d'engagements financiers à court terme	104'800	0
+/- Augmentation/diminution d'engagements financiers à long terme	189'200	0
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité de financement	294'000	0
Solde des flux de trésorerie	-164'578	97'276
Liquidités en début d'exercice	1'084'060	986'784
Solde des flux de trésorerie	-164'578	97'276
LIQUIDITÉS EN FIN D'EXERCICE	919'482	1'084'060

TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES

	FONDS AFFECTÉS		FONDS PROPRES			
	Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)	Fonds affecté Pont-Rouge (don Wilsdorf)	Capital de dotation	Fonds propres complémentaires	Résultat de l'exercice	Part de subvention non dépensée
Solde au 1 ^{er} janvier 2015	524'203	924'085	1'100'000	405'492	0	227'418
Attribution aux Fonds propres compl. Pont-Rouge	0			0	0	
Variation annuelle	-63'646					
Constitution du Fonds affecté Pont-Rouge		0			0	
Variation annuelle		-131'499				
Résultat de l'exercice 2015 avant restitution					-9'034	
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat*					0	
Part de subvention non dépensée*					9'034	-9'034
Solde au 31 décembre 2015	460'558	792'586	1'100'000	405'492	0	218'384
Total des fonds		1'253'144				1'723'876

* selon modalités fixées par l'article 13 du contrat de prestations

ACTIVITÉ DE LA FONDATION ET CONTRAT DE PRESTATIONS

La Fondation pour la formation des adultes, ifage, est une fondation de droit privé régie par les articles 80 et ss du Code Civil Suisse et ses propres statuts.

Le but de l'ifage est d'enseigner les matières nécessaires ou utiles à l'exercice d'une profession dans les divers secteurs de l'activité économique et d'organiser des actions de transferts de connaissances et de compétences.

L'ifage est certifiée ISO 9001: 2008 et eduQua depuis 2002. Ces 2 certifications ont été renouvelées respectivement en 2016 et 2014.

Le contrat de prestations 2012-2015 entre la République et canton de Genève et l'ifage a été signé le 13 mars 2012 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

C'est ce dernier qui définit précisément les modalités de calculs et de versements des subventions cantonales pour les exercices 2012 à 2015.

La subvention cantonale fixée par le contrat de prestations pour l'exercice 2015 se monte à CHF 2'249'638. Ce montant a été confirmé le 8 janvier 2015.

Par ailleurs, l'article 13 du contrat prévoit la restitution à l'Etat de Genève de 14% du solde bénéficiaire. A contrario l'ifage assume ses éventuelles pertes reportées.

Le Fonds en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) verse un montant de CHF 630'000 selon courrier du 14 juin 2011. Le montant de la subvention 2015 a été confirmé le 18 mars 2015.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes (Swiss GAAP RPC et la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des comptes) de manière à donner un aperçu aussi sûr que possible du patrimoine, des finances et du résultat. Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants sont les suivantes :

Comptabilisation des recettes

Les revenus découlant des écolages sont enregistrés dans les produits d'exploitation au fur et à mesure que les cours sous-jacents sont consommés. Les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles sont dues.

Comptabilisation des charges

Les charges sont comptabilisées dès que la livraison de la marchandises ou la prestation de service ont eu lieu.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION AU CONSEIL DE FONDATION

Fondation pour la formation des adultes (ifage), Genève.

Madame, Monsieur,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels cijoints de la Fondation pour la formation des adultes (ifage), comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital, l'annexe et le tableau des immobilisations et amortissements pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établ

issement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des états financiers, à la loi suisse, aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC.

Autres points

Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Il figure dans un document qui n'est pas annexé à notre rapport. Les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organisation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 du CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 20 avril 2015

SCF REVISION SA

Christophe Fischer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Sophie Bonaguro
Expert-réviseur agréé

RAPPEL DU BUT DE LA SUBVENTION ET DES MISSIONS DU SUBVENTIONNÉ

Le but de la subvention accordée à l'ifage est de renforcer l'offre de formation qualifiante et certifiante pour les adultes ainsi que de permettre à l'ifage de proposer des tarifs d'écolages plus attractifs.

La mission de l'ifage est de contribuer à construire le meilleur parcours de formation professionnelle en s'engageant à dispenser des cours dans les domaines suivants: langues, informatique et bureautique, commerce et management, industrie et bâtiment, création visuelle, brevet fédéral de formateur d'adultes BFFA. Dans plusieurs filières de ces domaines, des formations certifiantes débouchent sur des titres reconnus sur les plans

international, fédéral, cantonal ou professionnel.

Mention du contrat: Contrat de prestations 2012-2015 entre la République et canton de Genève et l'ifage, Fondation pour la formation des adultes.

Durée du contrat: 4 ans | Période évaluée: du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

1. Offrir des possibilités de formation continue pour le plus grand nombre de professions et pour différents niveaux de connaissance

Indicateur: **Nombre de périodes de cours**

	Année 2015	Année 2014
"Valeur cible"	63'054	63'054
"Résultat réel"	81'102	80'389

Commentaire(s): La valeur cible a été largement atteinte en 2015.

2. Maintenir une certification pour les formations supérieures

Indicateur: **Nombre de titres certifiants sur nombre de titres global**

	Année 2015	Année 2014
"Valeur cible"	50%	50%
"Résultat réel"	74%	52%

Commentaire(s): La valeur cible a été largement atteinte grâce à une forte progression du pourcentage de titres certifiants entre 2014 et 2015, fruit d'une politique volontariste.

3. Corrélation entre le contenu des cours et les exigences des associations professionnelles

Indicateur: **Taux de réussite pour les formations certifiantes**

	Année 2015	Année 2014
"Valeur cible"	80%	80%
"Résultat réel"	86%	86%

Commentaire(s): Le taux de réussite moyen dans les formations est resté excellent.

4. Adaptation du calendrier de cours pour différents publics

Indicateur: **Taux d'abandon**

	Année 2015	Année 2014
"Valeur cible"	< 20%	< 20%
"Résultat réel"	9%	9%

Commentaire(s): Le taux d'abandon est suivi de près par les responsables pédagogiques. Il ne suscite pas d'inquiétude, étant largement au-dessous de la valeur limite. Nous veillons à améliorer l'accessibilité de nos formations, en les modularisant et en validant les acquis des participants autant qu'il est possible.

5. Adéquation entre les besoins des usagers et le contenu des cours

Indicateur: **Taux de satisfaction**

	Année 2015	Année 2014
"Valeur cible"	80%	80%
"Résultat réel"	87%	94%

Commentaire(s): Le taux d'étudiants satisfaits de nos cours et formations reste au-dessus de la valeur cible; nous sommes cependant très attentifs à son évolution, en légère baisse en 2015. Les réclamations de nos clients font l'objet d'une analyse et d'une réponse systématiques, suivies de mesures correctives immédiates et/ou d'amélioration à moyen terme.

6. Adéquation entre les besoins des étudiant-e-s et la formation proposée

Indicateur: **Taux de présence**

	Année 2015	Année 2013
"Valeur cible"	80%	80%
"Résultat réel"	> 80%	> 80%

Commentaire(s): Le taux de présence moyen se maintient supérieur à 80%. Les permanences et entretiens de conseil et d'orientation, systématiques dans le cas des formations certifiantes et fortement recommandés pour les cours, permettent de s'assurer du bon choix de la prestation. D'autre part, dans les cours de langues et de bureautique en particulier, les prérequis sont à nouveau vérifiés lors du premier cours, où une réorientation est encore possible.

REMERCIEMENTS

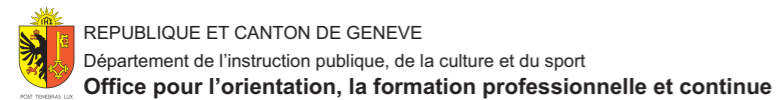
Nous tenons à remercier chaleureusement les étudiantes et étudiants qui nous ont fait confiance pour les accompagner dans le développement de leurs compétences, mais aussi les entreprises et institutions qui confient leurs collaborateurs à l'ifage pour leur perfectionnement professionnel. L'ifage s'est fixé l'objectif d'être à chaque fois en mesure d'offrir le meilleur. Les équipes doivent chaque jour se dépasser et relever le défi de la qualité des formations.

Nos remerciements vont également aux personnes, institutions ou entreprises qui nous ont témoignées leur confiance durant cette année écoulée.

CERTIFICATIONS



PARTENAIRES



IMPRESSUM

Tirage : 200 exemplaires

Impression : Flyerline Schweiz AG

Réalisation & graphisme : ifage

Photographies : Nicolas Aune, Coralie Meder, Shutterstock, Emily Bonnet, Brice Berger.